

Vivre ensemble

LETTRE D'INFORMATION DE LA MAIRIE

N ° 2 2 2 ■ MARS

2 0 2 1

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

■ Tour Pédestre

En raison des conditions sanitaires actuelles, la 44^{ème} édition du Tour Pédestre de Saint-Jean-de-Moirans prévue le dimanche 14 mars est reportée au mois de mars 2022.

■ Travaux du mois

Courant mars, la croix de la Mirabelle sera installée au Chemin de la Mirabelle par l'entreprise Garcin et les services techniques municipaux.

■ A vos Agendas !

• Journées de l'environnement

Les journées de l'environnement auront lieu **du 8 au 11 avril**, sur les communes de Saint-Jean, Coublevie et La Buisse.

• Vague propre

La journée de ramassage des déchets qui jonchent les voies de la commune aura lieu le **samedi 27 mars de 9 h à 12h**.

Pour plus d'informations sur ces journées, consultez le flyer ci-joint.

SECURITÉ

Police Municipale

Depuis quelques semaines, nous observons une recrudescence des cambriolages sur le Pays Voironnais, dont notre commune. Ces cambriolages ont lieu très majoritairement en journée.

La police municipale et la gendarmerie multiplient les patrouilles sur notre territoire, pour un effet dissuasif. N'hésitez pas à joindre la police municipale (Tél : 04 28 70 47 47, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h) ou la gendarmerie (Tél : 17 après 17 h et le week-end) si vous constatez quelque chose d'anormal (véhicule inhabituel qui tourne...).

Nous vous rappelons également l'**opération « tranquillité vacances »** : prévenez la police municipale si vous vous absentez plusieurs jours de votre domicile. Nos policiers surveilleront votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Téléchargez le formulaire sur le site internet de la commune ou contactez directement la police municipale.

CRISE SANITAIRE

Appel à la solidarité

La crise sanitaire que nous traversons actuellement touche particulièrement les personnes fragiles et accroît la précarité d'une partie de la population, notamment les étudiants.

La municipalité propose de collecter des denrées alimentaires sèches non entamées (pâtes, riz, soupe, gâteaux, lait, café, conserves...) et des produits d'hygiène neufs (gel douche, shampoing, brosses à dents, serviettes périodiques, lessive...), pour les remettre ensuite au Secours Populaire et à l'épicerie solidaire présente sur le campus universitaire.

Nous vous proposons de déposer vos dons

- à la mairie: le matin du mardi au samedi et l'après-midi les lundi, mardi et vendredi, **jusqu'au samedi 13 mars à midi**.
- Les **mardi 9 mars et vendredi 12 mars, de 9h à 12h** : sur le stand tenu au marché par les élus

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, mais que vous avez des produits à donner, contactez la mairie. Un élu pourra passer les récupérer à votre domicile.

Nous comptons sur vous.

EN BREF

■ Il nous a quittés

- Paul Bourgeat le 7 février

■ Exercices alarme incendie

Le 4 février, la police municipale a effectué un second exercice alarme incendie pour l'année 2020-2021 à l'école Vendémiaire.

Cet exercice fait suite à une mise aux normes du dispositif d'alarme et une redéfinition du lieu de rassemblement des enfants en cas d'incendie, suite au constat fait lors d'un 1^{er} exercice incendie du 30 septembre 2020. Tout s'est très bien passé.

Le 18 février, la police municipale a organisé un exercice à la MPT en présence de la direction et également pendant les temps d'activité de la structure. L'exercice s'est bien déroulé.

■ Artisans, commerçants, entrepreneurs...

• Site internet

Afin de promouvoir votre activité et de vous faire connaître des Saint-Jeannais, nous souhaitons vous référencer sur notre site internet.

Aussi, si le siège de votre activité est sur Saint-Jean, et que vous souhaitez apparaître sur le site, merci de contacter Sandrine Moncho, en charge de la commission vie économique : s.moncho@stjeandemoirans.fr

• Collecte

Nous souhaitons associer les entreprises de la commune (ou à proximité) à la collecte de denrées et de produits d'hygiène que nous organiserons jusqu'au 13 mars.

Si vous souhaitez y participer (dons, cartons vides – ou pleins ! –, transports...), contactez nous par mail : s.moncho@stjeandemoirans.fr

■ Aide à domicile

Michelle Parla, auto-entrepreneur, vous propose ses services, pour le ménage, l'entretien du linge, le repassage, les courses alimentaires, l'aide à la préparation des repas.
Tél : 06 87 42 77 92

WECRE FRANCE

Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire devrait avoir lieu le **samedi 13 mars à 11 h** si les conditions sanitaires le permettent.

En effet, l'association souhaite assurer cette réunion en l'organisant à distance (Skype) et en présentiel avec 6 personnes présentes (lieu à définir).

Les amis de « l'Association Culturelle WECRE Burkina » reprennent leurs activités. Le théâtre forum, la littérature au sein de la bibliothèque, le cinéma et le développement durable sont les thèmes abordés.

WECRE France se reconstruit autour d'une nouvelle équipe élargie à plus de 20 adhérents pour soutenir l'équipe basée dans la banlieue de Ouagadougou.

Chaque nouvelle personne intéressée par ces thèmes et cette nouvelle dynamique sera accueillie avec plaisir. Toutes les générations ont leur place, y compris les adolescents qui cherchent de nouvelles relations internationales.

Actuellement, une partie de l'équipe de Ouagadougou est mobilisée par le tournage d'un film écrit et réalisé par Pacos et Arnaud. Suivez-les sur Facebook.

Cette nouvelle aventure de solidarité attise votre curiosité ? Rapprochez-vous de l'association en :

- découvrant sa nouvelle page Facebook : <https://www.facebook.com/Association-Culturelle-WECRE-Burkina-Association-WECRE-France-315820478435198/>
- assistant à son Assemblée Générale du 13 mars 2021
- écrivant un mail à : alainauria@hotmail.com

MAISON DE L'EMPLOI

Projet A'Venir

Accompagnée de plusieurs acteurs du territoire, la Maison de l'Emploi du Pays Voironnais s'est mobilisée dans un tout nouveau projet nommé « A'Venir ». Son objectif : permettre à des jeunes « sans situation » de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins. Ce projet s'appuie sur deux principes : le repérage et la mobilisation.

Le repérage ou « aller vers » composé du Truck A'Venir, part à la rencontre des jeunes **tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h à sur le commune de Saint-Jean-de-Moirans, à la Patinière pour le mois de mars et sur le parking du cimetière pour le mois d'avril**. À bord, des professionnels qui apportent un premier niveau d'information sur les thématiques de l'emploi, de la formation et de la vie quotidienne. Mais aussi des Cafés Infos. Sans inscription et sans engagement, ils sont organisés à la Maison de l'Emploi pour informer les jeunes sur l'offre de service.

La mobilisation à travers divers ateliers pour valoriser des compétences (travail du bois, ...), favoriser le bien-être et la confiance en soi (gestion du stress, image de soi, ...). Ou bien du travail à la journée dans un chantier d'insertion (STEP'S) pour les jeunes qui priorisent l'accès à l'emploi.

Alors si tu es âgé de 16 à 29 ans, que tu résides sur le territoire du Pays Voironnais Chartreuse, que tu n'es ni en situation d'emploi, ni en formation, ni accompagné ou en rupture de scolarité, le projet A'Venir est fait pour toi !

N'hésite pas à nous contacter pour plus d'informations :

- Sylvie Celdran (Conseillère Emploi / Formation à la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et du Sud Grésivaudan) au 06 40 56 89 44.
- Giuseppina Dedieu (Animatrice Spécialisée au CODASE) au 06 68 03 17 71
- Maison de l'Emploi : 40 rue Mainssieux à Voiron (38516), 04 76 93 17 18.

Chenilles processionnaires

Il est encore temps d'agir sur vos pins ou vos cèdres

Les chenilles processionnaires provoquent des dégâts sur vos arbres qu'elles affaiblissent et rendent vulnérables aux agressions d'autres ravageurs ou maladies.

Elles représentent aussi un risque pour l'homme et les animaux car elles libèrent des soies urticantes et allergènes pouvant avoir des répercussions graves en cas de contact des muqueuses ou de la peau.

Comment agir à cette période de l'année ?

La lutte mécanique : dans le cas de nid(s) isolé(s) et d'arbre(s) isolé(s), elle reste la plus efficace : elle consiste à couper les rameaux qui supportent les nids et à les détruire par le feu ou à écheniller équipé d'une perche et d'un échenilloir. Ces interventions se font durant **l'hiver**.

L'écopiège ou piège à collier : seul système totalement écologique. Installé avant la procession, il permet le piégeage en masse des chenilles processionnaires lors de leur descente de l'arbre.

En règle générale : **installation de décembre à avril**.

Et n'oubliez pas d'y associer une lutte biologique par les prédateurs naturels. Les insectes ennemis de la chenille processionnaire sont les fourmis, les guêpes et les cigales, ces dernières mangeant les œufs.

Et parmi les oiseaux insectivores : la grande mésange (mésange charbonnière), la mésange bleue, le coucou ou la pie. Au sein de votre jardin, pour les attirer mettez à disposition un environnement propice : nichoirs, graines ...



PAYS VOIRONNAIS

Zoom sur la nouvelle Prime Air Bois

Se chauffer au bois c'est bien, mais pas n'importe comment ! Pour vous encourager à remplacer votre appareil de chauffage bois, le Pays Voironnais vous propose une aide dont le montant a été bonifié en 2021 !

Économique, un bilan carbone neutre et source d'énergie renouvelable : se chauffer au bois c'est idéal, mais pas n'importe comment !

Avec un appareil ancien, mal entretenu avec du bois pas suffisamment sec, le chauffage au bois est l'un des principaux responsables de la pollution de l'air extérieur. En effet, le chauffage au bois individuel non performant représente près de la moitié des émissions annuelles de particules fines, cette proportion pouvant atteindre 75% en période de grand froid. Afin de vous encourager à améliorer la qualité de l'air de votre territoire mais également votre confort intérieur et à valoriser votre bien immobilier, le Pays Voironnais propose **une aide financière pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois** (cheminée, insert, poêle, etc..) par un appareil neuf. Depuis le 1er janvier 2021 le montant de cette aide a été augmenté. Il varie désormais de 600 euros (pour tous) à 1000 € (selon vos revenus) et ce quel que soit l'appareil éligible remplacé. Cette aide est financée par le Pays Voironnais, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME.

En fonction de vos conditions de revenus, jusqu'à seulement 1000 € de reste à charge* pour l'achat d'un poêle à bois neuf en cumulant les aides du Pays Voironnais et les aides nationales « MaPrimeRenov' » [plus d'infos ici : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>].

*Simulation pour une facture de 4 500 € en cumulant l'ensemble des aides disponibles et pour les ménages « modestes » éligibles à la prime bonifiée du Pays Voironnais.

Pour bénéficier de l'aide :

Vous devez impérativement faire la demande avant le démarrage des travaux. Vous pouvez télécharger le dossier de demande sur www.paysvoironnais.com, rubrique Aides économies d'énergie.

vivre ensemble

AGENDA ■ MARS

2021



- **Permanence des élus**
6 mars de 9 h à 12 h
- **Collecte solidaire sur le marché**
9 mars de 9 h à 12 h
12 mars de 9 h à 12 h
- **Ouverture de la mairie**
13 mars de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
20 mars de 9 h à 12 h
- **Vague propre**
27 mars de 9 h à 12 h (sous réserve)
- **Ouverture de la mairie**
27 mars de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
3 avril de 9 h à 12 h
- **Journées de l'environnement**
8 au 11 avril (sous réserve)
- **Ouverture de la mairie**
10 avril de 9 h à 12 h
- **Permanence des élus**
24 avril de 9 h à 12 h

N'hésitez pas à vous rendre régulièrement sur le nouveau site internet de la commune.

Vous y trouverez non seulement toutes les informations dont vous pouvez avoir besoin sur Saint-Jean, mais nous vous informons aussi, en temps réel, de toutes les actualités et événements qui concernent votre village.

<https://www.st-jean-de-moirans.fr/>

Mairie

Tél : **04 76 35 32 57**

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

web : www.st-jean-de-moirans.fr

Retrouvez-nous également sur notre page Facebook : Saint Jean de Moirans - Page de la Commune

Le prochain "Vivre ensemble" paraîtra début avril.

Faites parvenir vos articles avant le 15 mars.

Directeur de la publication : L. Béthune

Rédaction, conception, création :

Commission Communication

Impression : Mairie

Dépôt légal en préfecture : n°37/01/presse

info services

MARS

2021

VILLAGE DE
SAINT JEAN
DE MARRONNIERS

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police secours / gendarmerie : 17
Pompiers : 18
N° général : 112
Police municipale : 04 28 70 47 47

Médecin de garde

En cas d'urgence le week-end et les jours fériés, faites le 15 pour obtenir les coordonnées du médecin généraliste de garde.

Tous les soirs, de 20 h à 24 h, un médecin de garde est présent à l'hôpital de Voiron, à côté du service des urgences.

Pharmacie

Cécile CHADUC

146 Ch. de l'Île Verte - Tél : 09 67 54 37 48 -

Fax : 04 69 96 09 02 - phcie.saintjeannaise@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 19 h. Le samedi : de 8 h 30 à 12 h 30.

Pharmacie de garde affichée en vitrine, ou au 08 25 74 20 30 ou sur www.servigardes.fr.

Professionnels de la santé

- **Frédéric SALGUES** • Réflexologie
70 Av. Marie Fourcade - Tél : 06 32 71 26 41
- **Marie GATHMANN** • Praticienne hypnose
151 rue de Franquette - Tél : 06 21 33 75 37

MPS : 63 Chemin des Marronniers

- **Karine LIMOUSIN** • Infirmière
Tél : 04 76 07 84 16 - 06 17 42 72 58
- **Julia LAUTER, Stéphanie MOLLE, Florent OLIVA, Emilie PAILLOT**
Masseurs Kinésithérapeutes. Tél : 04 76 67 32 71
- **Grégory FAGOT** • Ostéopathe. Tél : 04 76 07 74 17
- **Ana TABARES** • Pédicure, podologue
Tél : 04 76 35 30 94

MSP : 5 Place du Champ de Mars

- **Pauline SUPPO, David LEBRES** • Médecins généralistes
Tél : 04 76 31 35 03
- **Fleur DARRE** • Orthophoniste. Tél : 07 66 17 34 72
- **Marie DAMOFLI** • Diététicienne nutritionniste
Tél : 06 17 38 84 34
- **Anais DECLOEDT** • Orthoptiste. Tél : 07 69 62 22 56
- **Delphie GEOFFRIN** • Orthophoniste
Tél : 06 88 66 99 15
- **Viviane VICAT** • Neuropsychologue et éducatrice spécialisée. Tél : 06 04 55 15 81

En cas de violences conjugales ou intrafamiliales

17 : police secours
3919 : pour recevoir de l'aide
119 : enfance en danger
114 : pour prévenir les forces de l'ordre par SMS
0800 00 38 38 : Allo Familles Isère

PAYSVOIRONNAIS

Collecte des déchets : des changements à venir le 1^{er} mars !

Suite aux modifications effectuées le 2 novembre, des ajustements de tournées sont nécessaires pour le bon fonctionnement du service. Cette réorganisation nécessite le changement des jours de collecte sur l'ensemble de la commune. En février, tous les habitants ont dû recevoir dans leur boîte aux lettres leur **nouveau calendrier à utiliser à partir du 1^{er} mars**.

La collecte spécifique de cartons réservée aux commerçants aura lieu tous les mardis.

Depuis le 15 février, vous pouvez consulter vos jours de collecte applicables au 1^{er} mars sur [www.paysvoironnais.com /rubrique déchets / jours de collecte](http://www.paysvoironnais.com/rubrique%20d%C3%A9chets/jours%20de%20collecte).

Rappel ! Il est impératif de sortir ses bacs la veille au soir et de les rentrer au plus tôt après la collecte. Les bacs restant en permanence sur la chaussée attirent les dépôts sauvages et peuvent gêner l'accessibilité des piétons et la circulation.

Maison Pour Tous

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat de la MPT

Tél : 04 76 35 30 09 • <https://mouquette.wixsite.com/mptstjean>

■ Infos sections...

La Maison Pour Tous espère retrouver très vite un rythme normal avec la reprise des activités, peut-être à l'aube de ce printemps 2021... Ses nouveaux locaux n'attendent que cela ! Actuellement, seules les sections anglais, musique et Qi Gong fonctionnent en distanciel.

A l'attention des adhérents, nous avons bien prévu le remboursement des séances non faites depuis le début de la saison. Pour des raisons purement comptables, il se mettra en place fin juin, début juillet pour tous, dans l'éventualité d'une réouverture de vos sections pour ce dernier trimestre. Merci pour votre compréhension.

■ Rappel : le Centre de Loisirs

Il est ouvert les mercredis à la journée, à partir de 7 h 30. Inscriptions préalables obligatoires jusqu'au mardi matin, dernier délai.

■ Recherchons... bénévoles...

Les bénévoles de la MPT agissent aux côtés de l'équipe de salariés et contribuent au fonctionnement et à la mise en œuvre des projets. Sans bénévoles, la Maison Pour Tous ne peut pas fonctionner...

Vous avez un peu de temps, l'envie d'agir, de vous sentir utile et de partager vos compétences, dans le domaine de votre choix... Venez nous rejoindre, vous trouverez sûrement un rôle qui vous conviendra.

Ceci bien sûr, dans le respect des gestes barrière imposés par la crise sanitaire...

Merci de contacter la MPT... Nous vous accueillerons avec plaisir !

En attendant de retrouver une période plus sereine, prenons soin de nous !